

COMMUNE DE BOURLON

Procès-verbal de la séance du jeudi 22 janvier 2026

Le jeudi 22 janvier 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 16 janvier 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOYER.

Secrétaire de la séance : Monsieur Xavier BRUEZ

Présents : Monsieur Jean-Luc BOYER, Monsieur Jean-Marc LEROUGE, Monsieur Xavier BRUEZ, Madame Agnès LAGEAT, Madame Florence MERESSE, Monsieur Bruno BISIAU, Madame Dorothée BOURGIS, Monsieur Vincent COQUART, Madame Myriam GAUDRY, Monsieur Francis LAUDE, Monsieur Vincent MASSON

Excusés : Madame Myriam HUBERT, Monsieur Régis LAGUILLIER, Madame Flore MENNESSIEZ

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 18 décembre 2025
- 1 - Modification du Tableau des effectifs
- 2 - Fiscalisation de la contribution DECI 2026
- 3 - Délibération en vue de l'octroi de bons « naissance »
- 4 - Information sur le Compte Financier Unique 2025
- 5 - Questions diverses :
 - Remboursement de frais par un usager
 - Courrier Commandant Départemental de Gendarmerie
 - Information effectif Ecole Victor Hugo
 - Date des prochaines manifestations
 - Tour de table et fixation de la date du prochain Conseil.

- Approbation du compte-rendu de la séance du 18 décembre 2025

Le compte rendu de la séance du 18 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations du conseil :

1 - Délibération modifiant le tableau des effectifs (N° DE_2026_001)

Monsieur le Maire expose aux membres présents que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de la commune sont créés et supprimés par son organe délibérant.

Considérant qu'afin de répondre aux besoins du service technique ainsi que de permettre la nomination d'agents bénéficiant de promotion interne, et qu'en raison de l'avancement de grades d'agents, il y a lieu de supprimer un poste du service technique ainsi qu'un poste du service administratif. Il est donc apparu nécessaire de modifier le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter de modifier le tableau des effectifs de la Commune en créant un poste d'agent de maîtrise et en supprimant un poste d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet ainsi qu'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet (22 heures hebdomadaire).

Le tableau des effectifs comme suit, à compter du 1^{er} février 2026

Grade	Ancien effectif	Nouvel effectif
Agent de maîtrise	0	1
Adjoint technique territorial	1	0
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	0

2 - Fiscalisation de la contribution DECI 2026 (N° DE 2026 002)

Le Conseil Municipal décide de s'opposer à la fiscalisation de la contribution communale au titre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie et décide d'affecter le paiement de cette cotisation syndicale sur le budget général de la commune.

3 - Bons cadeaux dans le cadre d'une naissance (N° DE 2026 003)

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal sa proposition d'offrir la somme de 50 euros aux parents habitant dans la commune ayant eu un enfant en 2025, ainsi qu'en décembre 2024.

Un bon leur est remis lors de la cérémonie des vœux. Il sera à déposer en mairie accompagné d'un justificatif et d'un IBAN afin d'effectuer un virement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable aux propositions ci-dessus énoncées.

5 - Questions diverses :

- Le Maire fait part du montant des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement de la commune pour l'année 2025. Le Compte Financier Unique sera voté lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.
- Le Maire informe qu'un administré ayant utilisé le branchement électrique situé au droit du 5 place des Anciens Combattants pour son utilisation personnelle a reçu un avis de sommes à payer pour le règlement de sa consommation. Cet avis a été payé.
- Monsieur le Maire informe que 3 nouveaux élèves ont été inscrits à l'école Victor Hugo, portant le nombre total d'élèves au nombre de 53.
- Monsieur le Maire informe que le devis pour l'expertise géotechnique du sol autour de l'église a été signé. L'entreprise GEOTECH interviendra en semaine 11 et 12.
- Monsieur le Maire diffuse un reportage photos sur les évènements marquants dans la commune pour l'année 2025.
- Madame Florence MERESSE fait part à l'assemblée qu'elle a envoyé un courrier au propriétaire d'un immeuble en location dans la commune en raison de l'insalubrité de ce dernier

- Monsieur le Maire remet la médaille de la commune à Monsieur Francis LAUDE pour le remercier d'avoir été conseiller municipal durant 25 ans

- Les prochaines manifestations dans la commune sont :
 - 1^{er} mars 2026 : Brocante organisée par l'association Mémoire et Patrimoine
 - 6 et 7 mars 2026 : Nettoyage de la commune par les enfants de l'école Victor Hugo et les bénévoles de la société de Chasse de BOURLON
 - 15 et 22 mars 2026 : Elections municipales

- Tour de table

La date du prochain conseil municipal aura lieu fin février 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 10.

Le secrétaire de Séance
Xavier BRUEZ



Le Maire
Jean-Luc BOYER

